



Qualiopi ➤
processus certifié

■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



Le catalogue Formations 2026

Fiscal - Juridique - Social - Patrimoine

OGA ARLES GRAND SUD

1994 - 2026

32 ans de formations

1 000 participants par an

EDITO



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Chers Partenaires,

Nous avons le plaisir de vous faire part du programme des formations et des journées d'actualité de l'Organisme de Gestion Agréé Arles Grand Sud.

Depuis maintenant 32 ans, nous vous proposons des formations de qualité, de proximité et à moindre coût. Afin de compléter ce service, l'OGA Arles Grand Sud vient d'être certifié QUALIOPI. Cette certification atteste de la qualité du processus que nous mettons en œuvre pour permettre à tous les participants de développer leurs compétences. Cette certification permet également une prise en charge du coût des formations par un OPCO.

Afin de vous garantir une prise en compte de vos inscriptions, nous vous invitons à renvoyer le coupon réponse dûment rempli avec le ou les chèques de caution au plus tôt.

Nous espérons que vos équipes auront autant de plaisir à participer à nos formations que nous de les préparer.

Gilles VALETTE
Directeur

Jean-Pierre BUSSIERE
Président

Table des matières – 1^{er} trimestre 2026

MODALITES D'INSCRIPTION.....5

DROIT FISCAL

Loi de Finances..... 7

NUMERIQUE

La facturation électronique 9

Automatiser des tâches comptables en profitant de l'IA **en VISIO**.....10

Nouveau

DROIT SOCIAL

Actualité sociale en présentiel 12

Actualité sociale en visio-conférence (pack annuel) 13

BULLETIN D'INSCRIPTION..... 16

LIEU DE FORMATIONS 17

Modalités d'inscription

Toute formation commandée sera facturée directement au Cabinet demandeur. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre organisme payeur (OPCO) pour votre prise en charge.

Toute annulation doit être notifiée au moins 4 jours avant la date de la formation. Dans le cas inverse, une participation aux frais de 200 € HT sera facturée.

Pour participer à nos formations, une cotisation d'adhésion de 60 € HT est demandé. La 1^{ère} année est gratuite.

Personne à contacter :

Béatrice Ferrier

Tél : 04 90 93 67 31

bferrier@ogaarles.fr

Numéro d'activité : 93 13 13265 13

Auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Responsable des formations : Gilles Valette

Pour toute question relative aux modalités d'accès des personnes en situation de handicap, merci de nous contacter au plus tôt.
Référent handicap : Gilles VALETTE

Droit fiscal





Non prise en
charge par
l'OPCO

LOI DE FINANCES POUR 2026

Lieu

Hôtel IBIS - Avenue de la
1ère Division Française
Libre-13200 Arles

Date

10 et 11 février 2026 de 9h00 à
12h30 et de 13h30 à 17h30

Prix

100 € HT

Public concerné

Collaborateurs, Experts-
comptables, Avocats,
Commissaires aux comptes

Animateur

Me Luc Gil
Cabinet LAWREA

Pré-requis :

Aucun

Objectif

Cette journée est un moment fort et incontournable de l'actualité fiscale qui synthétise les lois de finances.

Le but est d'aider à décortiquer les nouveaux textes de loi, d'identifier les orientations et définir des stratégies à mettre en place pour les clients.

Programme

Selon les textes adoptés par le législateur, seront traités particulièrement les thèmes suivants :

Fiscalité des revenus et du Patrimoine
Impôt sur le revenu
Dispositions générales
Revenus catégoriels
Crédits et réductions d'impôt
Impôt sur la fortune immobilière
Fiscalité des entreprises
Crédits d'impôt
BIC
Contrôle, contentieux fiscal et recouvrement
Impôt sur les sociétés
Taxe sur la valeur ajoutée
Contribution Economique Territoriale
International - prix de transfert
Groupe TVA
Taxes diverses



Numérique : la facturation électronique

La facturation électronique



Lieu

Hôtel IBIS - Avenue de la 1ère Division Française Libre-13200 Arles

Date

Arles, le mardi 13 janvier 2026

Horaires

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Prix

430 € HT

Public concerné

Collaborateurs, Experts-comptables, Avocats, Commissaires aux comptes

Animateur

Me Rémi GOUYET
Cabinet E-TAX Paris

Pré-requis :

Aucun

Objectif

Cette formation, à visée pratique, a pour but de vous aider à identifier et gérer rapidement les principaux écueils et difficultés qui peuvent être rencontrés sur la facturation électronique ainsi qu'à réorganiser vos connaissances et acquis pour vous préparer au mieux à la période fiscale.

Programme

« Facturation électronique » :

Distinguer les différents types de factures électroniques

- Les factures de factures électroniques admissibles jusqu'à l'entrée en vigueur de la réforme

- Les factures électroniques avec signature électronique de type RGS 1 et 2 étoiles

- Les factures en format PDF simple, envoi par e-mail d'un fichier contenant le document « facture »

- La notion de PDF natif et de PDF issu de la numérisation d'une facture papier

- Les formats admissibles à compter de l'entrée en vigueur de la réforme

- La notion de Factur X

- La notion de facture dématérialisée (EDI, UBL,CII, EDIFACT)

Choisir le nouveau standard Factur-X

- Comment gérer une Factur-X ?

- Les différents formats acceptables

- Le traitement et l'archivage d'une Factur-X

Vérifier le respect des exigences fiscales associées

Examiner les contraintes pesant sur les factures dématérialisées

- Les contraintes de fond et de forme à respecter

- Les modalités de transmission : procédure EDI ou ASP

- Les éventuelles modalités déclaratives liées à l'adoption d'un système de télétransmission

Analyser les différentes modalités d'envoi des factures électroniques à compter de l'entrée en vigueur de la réforme

- Les différentes modalités de transmission des factures électroniques

- Opportunité de recourir à une PDP

- Transmission directe des factures via la PPF

Archiver et stocker des factures électroniques

- Les modalités et lieu d'archivage

- Les délais de stockage

- Les contraintes spécifiques applicables aux factures papier numérisées

La question du e-reporting

- Le domaine d'application respectif du e-reporting et du e invoicing

- Les informations à renseigner obligatoirement

- Les modalités de transmission

Les modalités de contrôle des factures électroniques

Automatiser des tâches comptables en profitant de l'IA



Lieu

Hôtel IBIS - Avenue de la 1ère Division Française Libre-13200 Arles

Date

Arles, le vendredi 6 mars

Horaires

De 9h00 à 11h00

Prix

150 € HT

Public concerné

Experts-comptables, commissaires aux comptes, responsables de systèmes d'information, collaborateurs digitaux, responsables de mission

Animateur

M Vincent LACOMME
Expert-comptable & Spécialiste en IA

Pré-requis :

Aucun

Format

2 heures en visio-conférence

Préambule

L'intelligence artificielle générative ouvre de nouvelles possibilités pour automatiser certaines tâches comptables.

Au cours de cette formation, nous verrons comment utiliser l'IA pour analyser des données comptables, rédiger des documents comptables et créer des **scripts informatiques simples**. Les exemples montrés auront pour objectif d'automatiser certaines tâches récurrentes.

Objectifs opérationnels

- Comprendre l'intérêt de l'IA générative pour automatiser des tâches comptables sans être un développeur
- Découvrir quelques cas d'automatisations de tâches comptables

Prérequis

Aucun

Questions traitées

1. Automatiser les travaux autour des données comptables
2. Réaliser des calculs et simulations financières
3. Créer des automatisations simples avec l'IA
4. Limites et précautions à observer

Moyens pédagogiques et matériels

Étude de cas
Exposé
Échanges d'expériences



Droit Social

Actualité sociale

Non prise en charge par l'OPCO

Objectif

Cette formation a pour objet d'analyser et de mettre en pratique les évolutions récentes du droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale complémentaire, issues de la loi, des dispositions réglementaires et des évolutions jurisprudentielles. Outil indispensable de gestion active des ressources humaines, cette formation permet d'adapter les pratiques aux dernières évolutions et d'anticiper la mise en place des bons outils de GRH.

Lieu

Hôtel IBIS - Avenue de la 1ère Division Française Libre-13200 Arles

Date

Mardi 10 mars 2025

Horaires

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Prix

100 € HT

Public concerné

DRH, Collaborateurs, Experts-comptables, Avocats, Commissaires aux comptes

Animateur

Me Marc Turquand D'Auzay

Pré-requis :

Aucun

Programme

Le programme détaillé est déterminé en fonction de l'actualité législative et jurisprudentielle la plus récente :

- Droits fondamentaux des salariés
- Contrat de travail
- Rupture du contrat de travail
- Santé – sécurité
- Durée du travail
- Négociation collective
- Représentation du personnel
- Cotisations sociales
- Protection sociale



Pack Actualité sociale

(5 matinées en visio-conférence)

Objectif

Cette formation a pour objet d'analyser et de mettre en pratique les évolutions récentes du droit du travail, de la sécurité sociale et de la protection sociale complémentaire, issues de la loi, des dispositions réglementaires et des évolutions jurisprudentielles. Outil indispensable de gestion active des ressources humaines, cette formation permet d'adapter les pratiques aux dernières évolutions et d'anticiper la mise en place des bons outils de GRH.

Lieu

Visio-conférence

(non pris en charge par l'OPCO)

Dates

24 février 2026

21 avril 2026

23 juin 2026

22 septembre 2026

24 novembre 2026

Horaires

De 10h30 à 12h00

Prix

200 € HT pour l'ensemble des 5 dates

Public concerné

DRH, Collaborateurs, Experts-comptables, Avocats, Commissaires aux comptes

Animateur

Me Marc Turquand D'Auzay

Pré-requis :

Aucun

Programme

Le programme détaillé est déterminé en fonction de l'actualité législative et jurisprudentielle la plus récente :

- Droits fondamentaux des salariés
- Contrat de travail
- Rupture du contrat de travail
- Santé – sécurité
- Durée du travail
- Négociation collective
- Représentation du personnel
- Cotisations sociales
- Protection sociale

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à l'OGA Arles Grand Sud
11 rue Fernand Benoit – CS 30280
13637 Arles Cedex
Ou par email : bferrier@ogaarles.fr

Vos coordonnées :
Nom du Cabinet :
Adresse :

	PRIX HT	Nombre	PRIX TOTAL HT
DROIT FISCAL			
Loi de finances - Arles, le mardi 10 et mercredi 11 février	100 €		
NUMERIQUE			
La facturation électronique - Arles, le mardi 13 janvier 2026	430 €		
Automatiser des tâches comptables en profitant de l'IA - Arles, le vendredi 6 mars	150 €		
DROIT SOCIAL			
Actualité sociale en présentiel - Arles, le jeudi 10 mars (présentiel)	100 €		
Actualité sociale en visio - 24/02 ; 21/04 ; 23/06 ; 22/09 ; 24/11 (prix annuel)	200 €		
Montant HT pour l'ensemble des formations			

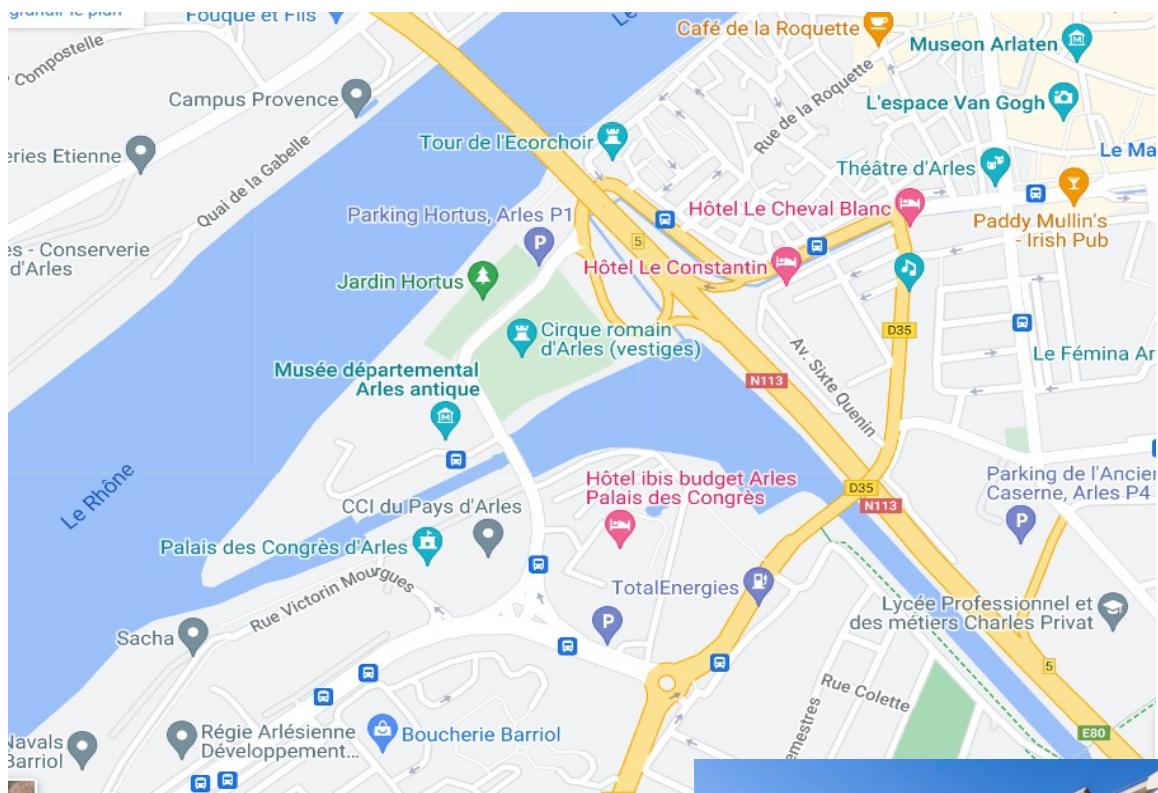
Détail des inscrits

INTITULE ET LIEU DE LA FORMATION	NOM DU CABINET	NOM, PRENOM DU STAGIAIRE	Email du stagiaire

Les lieux de formations

Arles

Hotel IBIS – Palais des Congrès
Avenue 1ere Division France Libre
13200 Arles



ARLES



Le catalogue Formations 2026

Fiscal-Juridique-Social-Patrimoine



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION